

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 juin 2026

RÉTABLIR L'EXEMPTION D'IMPÔT POUR LES PRIMES ACCORDÉES PAR
L'OBTENTION DE LA MÉDAILLE HONORIFIQUE DU TRAVAIL - (N° 2790)

Commission	
Gouvernement	

N° 9 (Rect)

AMENDEMENT

présenté par

Mme Lejeune, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex,
M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière,
Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu,
M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard,
Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney,
M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud,
M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato,
M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul,
Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel,
Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2033.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel, le groupe LFI indique l'importance d'augmenter le niveau des pensions de retraites.

Des centaines de milliers de retraités vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, en particulier les femmes ayant eu des carrières incomplètes et les anciens salariés modestes.

Il y a ainsi parmi les retraités 8,4 % de pauvres selon la Drees. Pour les personnes en emploi à la veille de leur retraite, le passage du salaire à la pension se traduit par une baisse de 25 % en moyenne. Et entre 2017 et 2023, le montant de la pension a baissé de 2 % en euros constants.

Il est indispensable que le niveau des pensions soit revalorisé, par une indexation réelle sur l'inflation, par un relèvement du minimum vieillesse et par une revalorisation des pensions au niveau du SMIC pour les carrières complètes. Celles-ci doivent permettre de vivre dignement après une vie entière de travail.

Nous constatons à l'inverse que l'extrême droite s'est toujours opposée à nos propositions concrètes de revalorisation générale des pensions.